

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	04-09-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Date du concours :	10-12-2025
A propos du poste :	

3 postes à pourvoir au Centre Hospitalier Ales-Cevennes

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier Ales Cevennes
Ville :	30100 Alès
Site Web :	http://www.ch-ales.fr/

Pour candidater

Date limite de
candidature : 06-10-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs corps précités ;

- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, ou rééducation ou médico-technique.

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidature comprennent :

- 1°) Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,
- 2°) Un curriculum vitae détaillé à jour à la date d'ouverture du concours,
- 3°) Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination,
- 4°) Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.
- 5°) Un projet professionnel

Mail pour
l'envoi des
candidatures : abougouin@ch-ales.fr

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures : Les dossiers de candidature, en 5 exemplaires, seront :

- soit déposés avant la date limite de clôture auprès de la DRHF du Centre Hospitalier Ales Cévennes, aux heures de permanence exclusivement. Un récépissé sera alors remis à chaque agent, avec le tampon du service indiquant la date de réception.

- soit envoyés par la poste en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Centre Hospitalier Ales Cévennes – Direction des Ressources Humaines – Service Formation – 811, avenue du Docteur Jean Goubert – BP 20139 – 30103 ALES CEDEX

En cas de réclamation, seuls le récépissé remis par la DRHF lors du dépôt de dossier ou l'avis de réception de la poste seront pris en compte, comme preuves de dépôt dans le délai réglementaire.